

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA BEAC DU 18 DECEMBRE 2009**

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale s'est réuni en session extraordinaire le vendredi 18 décembre 2009 à Douala, République du Cameroun, sous la présidence de Monsieur Philibert ANDZEMBE, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette séance consacrée principalement à l'examen des questions budgétaires, le Conseil a arrêté le budget de l'exercice 2010.

A cet égard, le Conseil s'est montré résolument prudent en matière de prévision des recettes budgétaires, compte tenu du contexte international sur les marchés financiers qui ne permet pas d'espérer des taux de rémunération des placements optimistes.

Il a par ailleurs recommandé au Gouvernement de la Banque d'approfondir l'évaluation de certaines rubriques budgétaires qui feront l'objet d'un réexamen avant le Collectif Budgétaire.

Le Conseil a pris acte de la nouvelle offre financière globale de la société retenue pour la construction du nouvel immeuble de la Direction Nationale de la BEAC à Malabo et autorisé le Gouvernement de la Banque à faire démarrer rapidement les travaux.

Le Conseil a marqué son accord pour le déblocage immédiat de la somme de deux cent millions de francs au titre d'appui financier de la BEAC à la Société Monétique de l'Afrique Centrale (SMAC) pour la couverture de son besoin de trésorerie. Il a pris acte de la transmission par le FODEC, avec avis favorable, de la demande de crédit d'investissement de la SMAC d'un montant d'un milliard cinq cent millions de francs CFA à la BDEAC. Il a également marqué son accord de principe pour la conversion en capital des différents concours de la BEAC en faveur de la SMAC, soit un total de 800 millions de francs CFA.

Toutefois, le Conseil a fortement recommandé la mise en œuvre, dans les meilleurs délais, d'une solution durable aux problèmes financiers de la SMAC. A cet effet, il a préconisé : i) la convocation urgente des réunions des Organes de cette société en vue de sa recapitalisation ; ii) la fusion de l'Office Monétique de l'Afrique Centrale (OMAC) et de la SMAC, au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Le Conseil a approuvé avec quelques amendements le projet de texte portant révision du statut, des attributions et du fonctionnement du Bureau Extérieur de Paris et autorisé le Gouvernement de la Banque à signer ledit texte et à prendre les mesures d'application nécessaires.

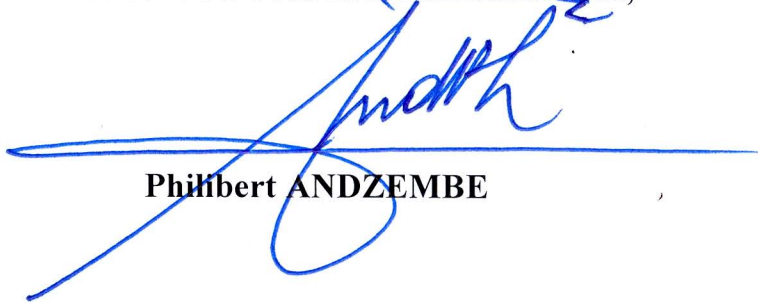
Le Conseil a pris acte du Rapport de la réunion mixte Comité des Rémunérations – Collège des Censeurs des 14 et 15 décembre 2009 à Yaoundé, et entériné le nouveau schéma de comptabilisation objet dudit rapport.

Enfin, le Conseil a pris acte du Rapport de la réunion ordinaire du Comité d'Audit des 16 et 17 décembre 2009 à Douala. Il a rendu hommage au Président sortant, Monsieur Miguel ENGONGA OBIANG et félicité Monsieur TAHIR SOULEYMANE HAGGAR pour son accession au poste de Président du Comité d'Audit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Il a décidé de tenir une réunion ordinaire en mars 2010./-

Fait à Douala, le 18 décembre 2009

**Le Président du Conseil d'Administration,**



**Philibert ANDZEMBE**